



"Section d'excellence sportive - Football
6ème-5ème"
Rentrée 2021



Les élèves appartenant au secteur scolaire du Collège peuvent demander à s'inscrire en section d'excellence sportive FOOTBALL du Collège Mathurin Régnier. Les élèves n'appartenant pas au secteur du Collège peuvent y être admis sous réserve de faire une demande d'assouplissement de la carte scolaire (à effectuer auprès du Directeur d'Ecole primaire courant mars) ; la décision est du ressort de l'Inspecteur d'Académie et est indépendante de la réussite aux épreuves de sélection.

L'option s'adresse à tous les élèves (garçons ou filles, collège et SEGPA) ayant un bon niveau de football et licenciés à un club.

Le dossier de candidature est disponible dès le mois de février auprès du secrétariat du Collège ou téléchargeable sur le site (à retourner complet avant le 14 avril 2021). L'épreuve de sélection se déroulera le mercredi 21 avril 2021 à 14 h 00 au Stade James Delarue à Chartres.

La commission d'admission étudie à la fois les compétences sportives, la motivation et les résultats scolaires. L'élève doit être en mesure de mener un travail scolaire régulier tout en suivant les entraînements.

L'option "football" s'ajoute aux enseignements obligatoires de la classe de 6^{ème} et 5^{ème}. Deux séances par semaine sur le temps scolaire. L'enseignement se fait au stade Delarue. Les élèves doivent adhérer à l'Association Sportive du collège et participer aux championnats UNSS.

En fin de cinquième, les élèves peuvent se porter candidat à la section d'excellente sportive football (sélection en mai)

Les responsables

Club partenaire : C'CHARTRES FOOTBALL

Le responsable technique : M. BOUQUET - C'CHARTRES FOOTBALL

Le coordonnateur : M. CASSONNET

Encadrement : Educateurs C'Chartres Football

CLG M. Régnier

1 Rue Jules Hetzel – 28000 Chartres

Tél : 02.37.88.16.88 - Fax : 02.37.88.16.80

Courriel : ce.0280751p@ac-orleans-tours.fr



<https://college-m-regnier-28.netboard.me/mathurinregnierchartres/>